

La Seine-et-Marne

L'Enquête Globale Transport a été réalisée entre 2009 et 2011 et pilotée par le STIF en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'Omnil. Ce sont 18 000 ménages (soit près de 43 000 personnes) qui ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs déplacements. Cette fiche présente les principaux résultats de l'EGT 2010 concernant la mobilité des Franciliens dans le département de la Seine-et-Marne.

Données de cadrage

Population et emplois

	Seine-et-Marne	Île-de-France
Population totale	1 313 000	11 728 000
Population active*	665 000	5 980 000
Nombre d'emplois	439	5 650
Taux de chômage	9,3 %	10,9 %

* Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans. Source : INSEE - RP 2009.

Équipement des ménages

Avec une augmentation de 14 % entre 2001 et 2010, la Seine-et-Marne est le département qui a connu la plus forte croissance de son parc automobile. Le taux de motorisation des ménages atteint ainsi 88,5 %, soit le deuxième taux le

Voitures	2001	2010
Parc automobile (en milliers)	611	695
Part des ménages non motorisés	13,3 %	11,5 %
Part des ménages motorisés	86,7 %	88,5 %
Part des ménages multi-motorisés	39,7 %	44,2 %
Nombre moyen de voitures par individu ayant le permis de conduire (permis B)	0,83	0,89



Part de la population abonnée aux **transports collectifs** : Seine-et-Marne **26 %**, grande couronne **27 %** et Île-de-France **36 %**

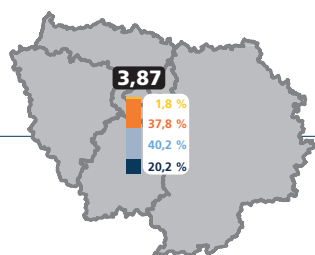
plus élevé de la région après les Yvelines. La part des ménages multi-motorisés devient la plus forte d'Île-de-France avec 44,2 %.

Deux-roues motorisés	2010
Parc deux-roues motorisés (en milliers)	71
Part des ménages possédant au moins un deux-roues motorisé	12,9 %
Nombre moyen de deux-roues motorisés par individu ayant le permis de conduire (permis A)	0,45
Vélos	2010
Parc vélos (en milliers)	795
Part des ménages possédant au moins un vélo	63,4 %

Afin de mieux connaître les comportements de mobilité des habitants de la Seine-et-Marne, le plan de sondage de cette enquête s'est appuyé sur un zonage constitué de 16 secteurs infra-départementaux. La taille des échantillons par secteur a été calibrée de manière à pouvoir calculer des indicateurs de mobilité globaux significatifs pour chacun de ces secteurs.

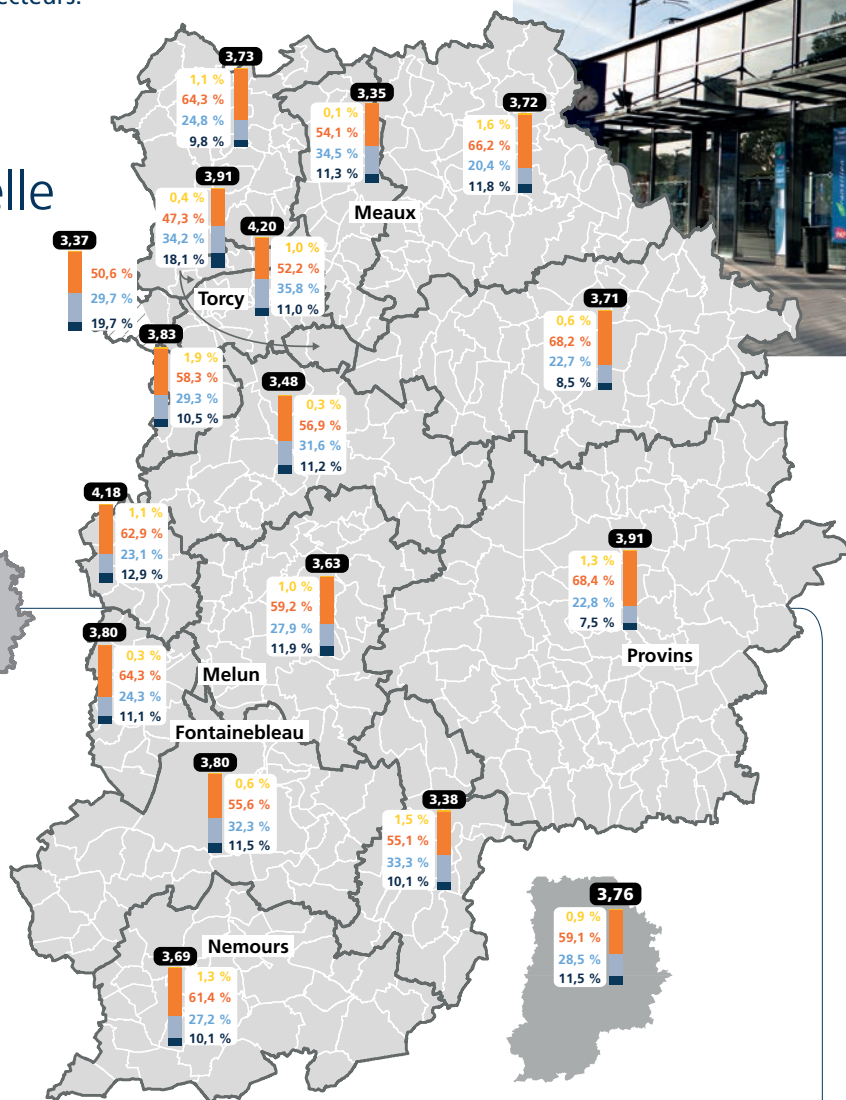
La mobilité individuelle

Nombre de déplacements par personne et par jour selon les modes



- Autres modes
- Voiture
- Modes actifs
- Transports collectifs

Part des personnes ne s'étant pas déplacées le jour de l'enquête chez les 5 ans et plus :
 Seine-et-Marne **8,7 %**, grande couronne **7,5 %** et Île-de-France **6,9 %**



Avec une mobilité individuelle de 3,76 déplacements par jour, les Seine-et-Marnais se déplacent légèrement moins que la moyenne régionale (3,87 déplacements). Toutefois, il existe une grande hétérogénéité selon les territoires.

Les habitants des secteurs de Marne-la-Vallée et de Lieu-saint/Moissy-Cramayel sont les plus mobiles avec près de

4,2 déplacements par personne et par jour. 59 % des déplacements des Seine-et-Marnais sont réalisés en voiture, 28 % à pied ou à vélo et 12 % en transports collectifs. L'usage de la voiture varie également significativement selon la densité urbaine : de 47 % des déplacements pour le secteur de Chelles jusqu'à 68 % pour les secteurs de Provins ou Coulommiers.

Temps moyens par déplacement en minutes selon le lieu de résidence*

	Seine-et-Marne	Grande couronne	Île-de-France
Transports collectifs	64	60	48
Voiture	20	21	23
Deux-roues motorisé	28	25	22
Vélo	16	17	19
Marche	13	13	12

* Pour les déplacements internes à l'Île-de-France.

Portées moyennes par déplacement en kilomètres selon le lieu de résidence*

	Seine-et-Marne	Grande couronne	Île-de-France
Transports collectifs	21,2	15,3	9,0
Voiture	7,6	6,6	6,1
Deux-roues motorisé	13,1	10,7	6,5
Vélo	1,4	1,8	2,0
Marche	0,4	0,4	0,4

* Distance à vol d'oiseau pour les déplacements internes à l'Île-de-France.



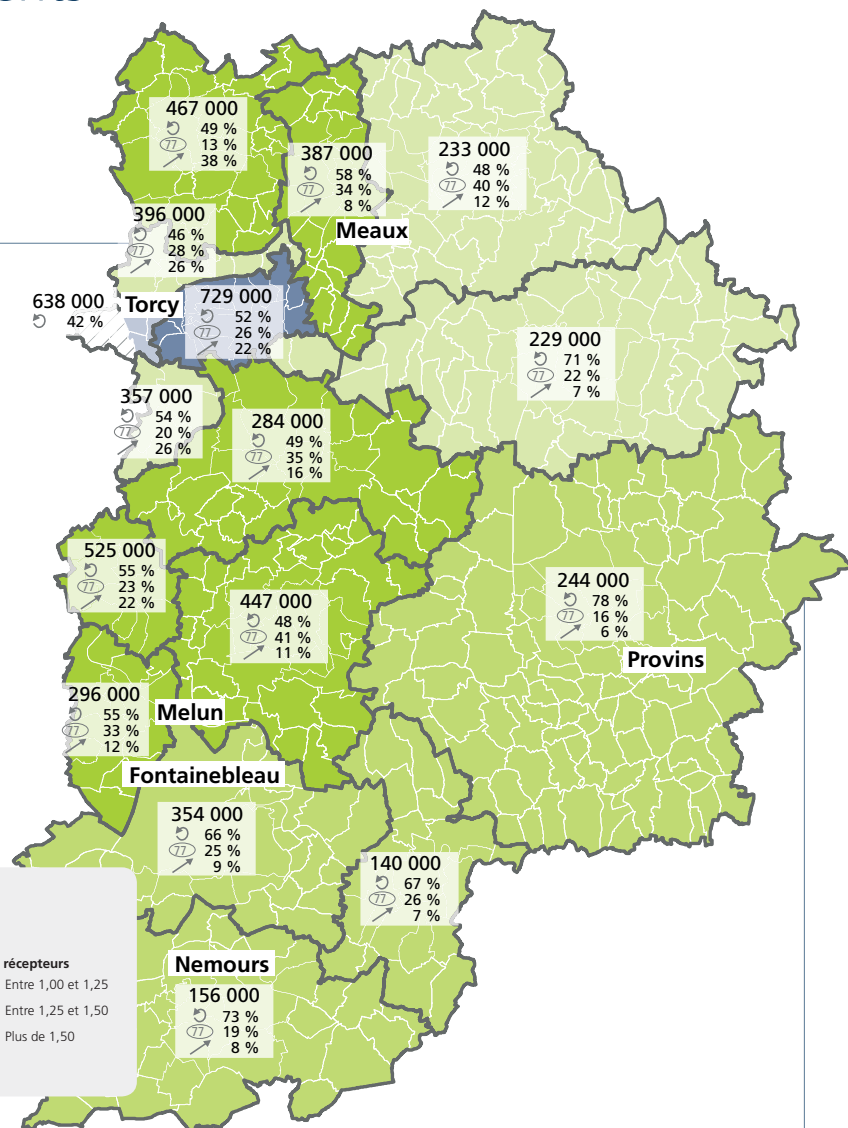
En Seine-et-Marne, la **durée quotidienne** de déplacement des personnes de 5 ans et plus est de **1 heure et 27 minutes**.

Les flux de déplacements

Volume de déplacements journaliers tous modes

À l'échelle du département, 54 % des déplacements se font à l'intérieur d'un même secteur, 26 % en lien avec un autre secteur du département et 19 % en lien avec un autre département francilien. Les territoires les plus éloignés du cœur de l'Île-de-France sont les plus autonomes du point de vue des déplacements.

La Seine-et-Marne est globalement émettrice de déplacements le matin, c'est-à-dire qu'elle en émet plus qu'elle n'en reçoit. Le secteur de Marne-la-Vallée est un pôle d'emplois important qui attire fortement les déplacements.



Déplacements émis ou reçus par jour :

- Part des déplacements internes au secteur
- Part des déplacements internes au département
- Part des déplacements externes au département

Déplacements du matin (5 h-11 h) : nombre de déplacements émis / nombre de déplacements reçus

Territoires émetteurs	Territoires récepteurs
Moins de 0,50	Entre 1,00 et 1,25
Entre 0,50 et 0,75	Entre 1,25 et 1,50
Entre 0,75 et 1,00	Plus de 1,50

Les flux représentés ici sont des flux internes à l'Île-de-France

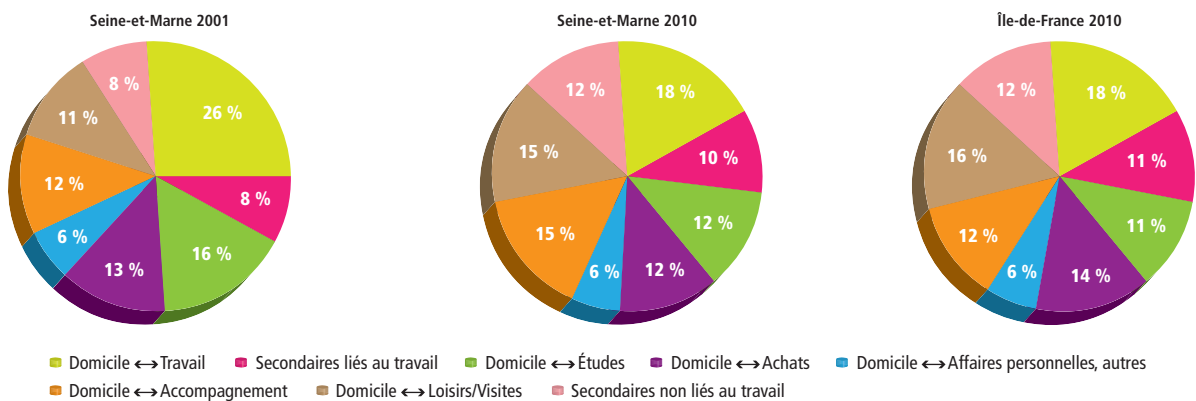
Le secteur incluant les communes de Brou-sur-Chantereine, Carnetin, Chalifert, Chelles, Courtry, Dampmart, Esbly, Lesches, Le Pin, Pomponne, Thorigny-sur-Marne, Vaires-sur-Marne, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis reçoit ou émet 396 000 déplacements par jour : 46 % de ces déplacements sont effectués à l'intérieur de ce secteur, 28 % ont pour origine ou destination un autre secteur du département de la Seine-et-Marne et les autres déplacements (26 %) sont en lien avec un autre département francilien. Quand ce secteur émet un déplacement, il en reçoit 0,4 : c'est un territoire émetteur.

Motifs de déplacements

La répartition des déplacements par motif effectués quotidiennement par les Seine-et-Marnais est similaire à celle des Franciliens. Comme dans tous les départements franciliens, la part des déplacements obligés (déplacements dont l'une

des extrémités est associée au travail ou aux études) a diminué passant de 50 % des déplacements en 2001 à 40 % en 2010, au profit notamment des déplacements liés aux achats, loisirs et visites (24 % en 2001 à 27 % en 2010).

Répartition des déplacements de la journée selon les motifs



Modes et motifs de déplacements

La voiture est de loin le mode de transport le plus utilisé par les Seine-et-Marnais. C'est pour le motif domicile-travail que la part modale de la voiture est la plus forte, atteignant 68 %.

Toutefois, la part des transports collectifs est de 23 % pour ce même motif. Les déplacements liés aux études sont principalement réalisés à pied et en transports collectifs.

Répartition des déplacements par mode selon les motifs

